

66/2024

Saint-Florent, le 15 avril 2024

ARRETÉ DE CIRCULATION ALTERNÉE
RT81 et Rue du Centre
Du 16/04/2024 au 29/04/2024

Le Maire de la Commune de Saint-Florent,

VU le Code des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2212-2 et L2213-2

VU le Code de la Route, notamment les articles R36, R37-1 et R225, ensemble le décret N° 62-1179 du 12 octobre 1962

VU la demande de Monsieur BELAROUCHI Walid, Sarl BELAROUCHI TERRASSEMENT en date du 15 avril 2024.

CONSIDERANT Les travaux de réhabilitation de l'assainissement, sur le RT 81 et sur la rue du Centre du Crédit Agricole au Bar « Le col d'Amphore » qui se dérouleront du 16 au 29 avril 2024.

ARRETE

ARTICLE 1 : La circulation sera alternée par des feux de circulation sur la RT 81 et la rue du Centre entre le Crédit Agricole et le bar « le Col d'amphore » durant la durée des travaux de réhabilitation de l'assainissement du 16 au 29 avril 2024 (plan ci-joint).

ARTICLE 2 : Les vestiaires et le réfectoire du chantier seront installés sur le parking le long du bâtiment du Grand Site (voir plan ci-joint).

ARTICLE 3 : Le chef de la Brigade de Gendarmerie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

P
16

Paul BATA 1^{er} adjoint

